

Cabinet Courtois

ADMINISTRATEUR DE BIENS DEPUIS 1945

HONORAIRES DU CABINET COURTOIS

VENTE

A la charge de l'acquéreur

Jusqu'à 100 000 € - forfait de 10 000€ toutes taxes comprises

De 100 000 € à 1 000 000 € - 6% toutes taxes comprises

Au-delà - 5% toutes taxes comprises

LOCATION

A la charge du bailleur : 1 mois de loyer charges comprises *

A la charge du preneur : 12€/m² - Visite, constitution de dossier et rédaction de bail

3€/m² - Rédaction de l'état des lieux

GESTION

8% toutes taxes comprises du montant des encaissements

*Sauf accord spécifique avec le mandant